

→ Conseil de développement de Cornouaille

# Un conseil en ordre de marche

**E**n sommeil depuis quelques années, le conseil de développement de Cornouaille s'offre un second souffle. En effet, en juin 2014, le Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement a validé la nouvelle composition de l'assemblée plénière du conseil de développement et la mise à disposition d'une chargée de mission pour son animation.

Ce conseil, obligatoire à l'échelle des Pays et des communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants, réunit 54 représentants bénévoles des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire. Les membres sont tous bénévoles et représentent la société civile dans toute sa



*Jean-Michel Guillou (deuxième en partant de la droite) ici entourée de plusieurs membres du Conseil de développement de Cornouaille.*

diversité.

Le Conseil de développement a pour mission principale de formuler des avis, conseils et propositions aux différents acteurs politiques

du territoire comme le Conseil départemental ou les élus des dix communautés de commune en Cornouaille. Quatre commissions ont été mises en place : aménage-

ment, développement rural, emploi-économie-formation et maritime. À ce jour, différents travaux ont été entrepris sur la question du haut débit d'internet en Cornouaille, et sur la politique de vieillissement du territoire. « **Nous n'avons qu'un rôle consultatif**, précise Jean-Michel Guillou, Président du conseil depuis janvier 2015. **Libre aux acteurs qui nous consultent de mettre à profit les propositions et avis que nous leur transmettons.** »

Le conseil de développement participe également à parité avec les élus au Comité Unique de Programmation qui sélectionne et valide les projets qui bénéficieront de financements régionaux et européens.

*Marion Miard*